

## PRINCIPES / RECOMMANDATIONS POUR UN TRAITEMENT RESPONSABLE

### CONCERNANT LES CARTES DE CRÉDIT ET DE CLIENT AVEC OPTION DE CRÉDIT

Les membres de KARTAC dont les activités portent sur les transactions avec des cartes de crédit et de client souhaitent apporter leur contribution active en vue d'éviter le surendettement. Pour la gestion des questions d'argent – en particulier en cas d'option de crédit pour les cartes de client et de crédit – nous vous recommandons d'appliquer les conseils suivants pour utiliser sans problème les offres de crédit de nos membres:

- Établissez une vue d'ensemble de la totalité de vos rentrées d'argent et de vos dépenses.
- Établissez un budget mensuel personnel englobant toutes les dépenses régulières et sporadiques, comme le loyer et autres frais d'habitation, les impôts, les assurances, l'alimentation, les frais d'entretien, la santé, les transports, les loisirs etc. Déterminez alors votre excédent mensuel. Utilisez pour cela par exemple un calculateur de budget électronique (disponible sur les sites web de divers membres).
- Examinez les modifications budgétaires susceptibles de surgir pendant la durée du contrat, et intégrez-les dans votre planification.
- Constituez à temps des réserves pour faire face à des dépenses inattendues, comme le dentiste, des réparations, des amendes, des augmentations de loyer ou des accidents. Il est recommandé d'ouvrir pour cela un compte supplémentaire auprès de votre banque.
- Pour votre planification budgétaire, prenez aussi en considération l'utilisation de vos moyens de paiement sans espèces.
- Automatisez vos trafics de paiements par exemple au moyen du système de recouvrement direct (LSV) pour les primes de caisse-maladie et les factures de téléphone, ou définissez des ordres permanents pour le loyer, etc.
- Ne faites pas d'achats sans planification préalable et examen critique de votre situation financière.
- Utilisez votre option de crédit seulement dans la mesure où vous pouvez remplir vos obligations de remboursements périodiques sans problème.
- Choisissez la bonne forme de financement. Pour cela, contactez par exemple votre partenaire de financement et demandez un conseil personnel.

Ces quelques mesures vous garantissent une marge de manœuvre financière suffisante, en plus des mensualités, pour maintenir votre niveau de vie.

## CARTES DE CRÉDIT ET DE CLIENT AVEC OPTION DE CRÉDIT /

### PRINCIPES DE L'OCTROI RESPONSABLE DE CRÉDITS /

## RISQUES ÉVENTUELS LIÉS À UN REVERS DE FORTUNE SUBI PAR LE PRENEUR DE CRÉDIT

### QU'EST-CE QU'UNE CARTE DE CRÉDIT OU DE CLIENT AVEC OPTION DE CRÉDIT, ET COMMENT FONCTIONNE CETTE DERNIÈRE?

Les détenteurs de cartes de crédit ou de client avec option de crédit peuvent décider eux-mêmes s'ils le souhaitent de rembourser intégralement les transactions opérées sur la carte correspondante, ou de faire intervenir l'option de crédit. Si le détenteur de la carte se décide pour le second cas, il paie une partie du montant total de la facture ; un crédit d'un montant correspondant au solde restant dû est accordé au client, conformément à la loi sur le crédit à la consommation, et ce solde est soumis à des intérêts. La décision consistant à déterminer si une option de crédit peut être accordée ou non au détenteur de la carte de crédit ou de client, et dans quelle mesure, dépend entre autres de sa situation financière globale.

### QU'EST-CE QUI CARACTÉRISE UN OCTROI DE CRÉDIT RESPONSABLE?

Les crédits à la consommation sont des instruments de financement modernes qui ont fait leurs preuves. Leur octroi est réglementé en Suisse par l'une des lois les plus strictes d'Europe, la loi fédérale sur le crédit à la consommation (LCC). Et pour cause: il s'agit de protéger le preneur de crédit contre le surendettement. Des contrôles sérieux des demandes de cartes de crédit – en fonction des données fournies par le demandeur – ainsi qu'une information visant à clarifier les risques potentiels sont par conséquent des préoccupations essentielles des membres de KARTAC.

Lors de l'attribution de l'option de crédit, la capacité financière du détenteur de la carte de crédit joue un rôle crucial. Le montant du financement doit rester dans les limites de ses possibilités financières individuelles. C'est la raison pour laquelle l'évaluation de la demande repose sur une analyse récapitulative de la situation financière globale du demandeur et un profil de risques personnel est établi. Ainsi, à partir du budget individuel, un montant de financement tolérable supportable est calculé, dont le remboursement par mensualités laisse suffisamment de flexibilité financière au preneur de crédit, afin qu'il puisse tirer le meilleur parti de la marge de manœuvre financière ainsi obtenue.

## UN REVERS DE FORTUNE NE DOIT PAS INDUIRE DES DIFFICULTÉS DE PAIEMENT

Le preneur de crédit doit avoir conscience que, pendant la durée d'un crédit à la consommation, des événements imprévus tels qu'un licenciement, un accident, une maladie ou un divorce peuvent avoir des conséquences défavorables sur ses revenus ou ses dépenses. Le preneur de crédit peut réduire ce risque grâce à des mesures ciblées. Des recommandations et principes pour une gestion responsable des cartes de crédit ou de client avec option de crédit sont disponibles sur le site web de KARTAC (<http://kartac.ch>).

Si des imprévus devaient se produire, il est recommandé de prendre contact avec l'institut financier, afin de rechercher une solution adéquate et satisfaisante pour le remboursement du crédit et d'éviter une détérioration de la situation financière du preneur de crédit.

La souscription, de surcroît, d'une assurance défaut de paiement – au cas où elle est proposée par l'institut financier – peut aider le preneur de crédit à se protéger contre les défauts de paiement suite à la perte d'emploi, une maladie ou un accident dont il n'est pas responsable.

Dans tous les cas, il est recommandé au preneur de crédit de se faire conseiller personnellement par son établissement financier.